

# Le musée de l'Arles antique

**ALAIN CHARRON**

CONSERVATEUR DU PATRIMOINE AU MUSÉE DE L'ARLES ANTIQUE

Le musée de l'Arles antique, inauguré le 25 mars 1995, conserve et présente des œuvres et des objets archéologiques depuis la préhistoire jusqu'au VI<sup>ème</sup> siècle, découverts à Arles et dans sa région depuis la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle.

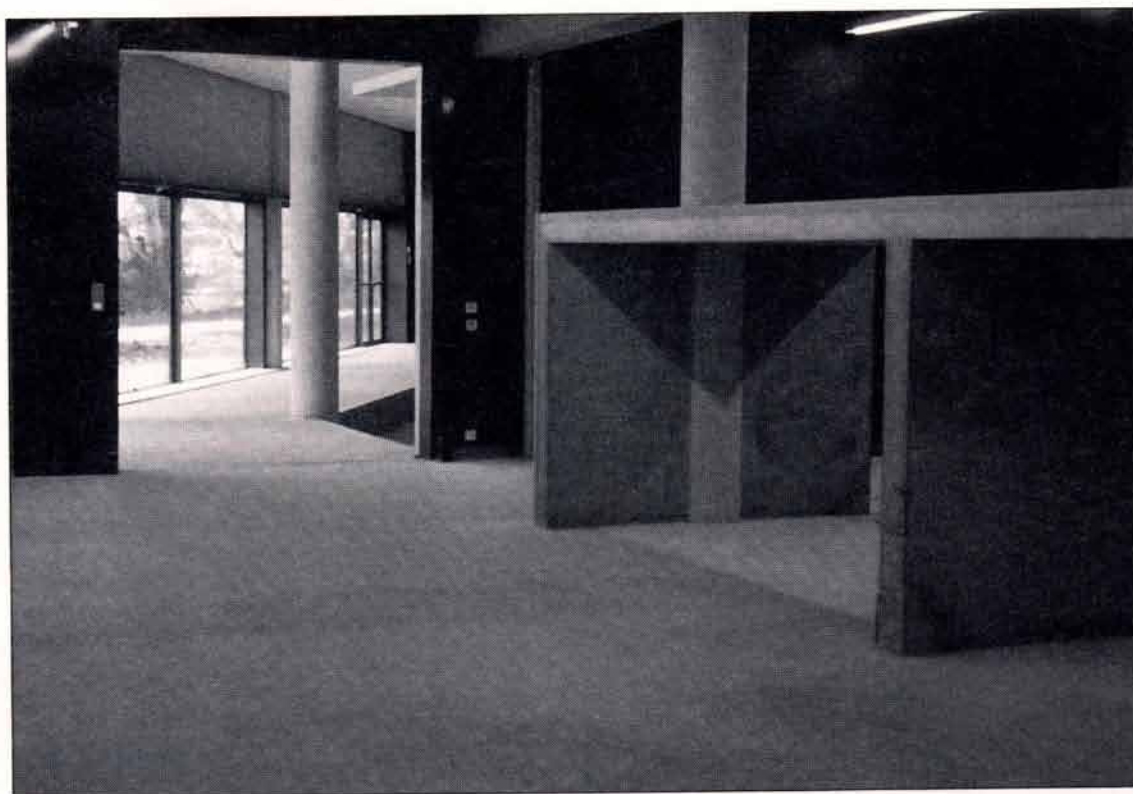
Dès sa conception, due à Jean-Maurice Rouquette, conservateur des musées de la ville de 1956 à 1996, et sa réalisation à Henri Ciriani, ses fonctions ont été étendues, faisant de ce bâtiment un centre de recherche. En effet, outre les salles d'expositions, temporaires et permanentes, les réserves et le service des publics, il recèle un centre de documentation, des locaux pour l'enseignement, un atelier de restauration et un service de fouilles archéologiques opérant sur le territoire de la commune. Afin d'optimiser les possibilités de stockage de ce service, l'architecte a dû prévoir des espaces de réserve importants dans l'enceinte du musée.

A l'origine, deux réserves furent prévues, dénommées «réserve légère» et

«réserve lourde» en fonction de la taille des antiquités qui devaient y prendre place. Néanmoins, leur taille appréciable ne mettait pas le musée à l'abri de l'engorgement, les fouilles archéologiques pouvant livrer, en fonction des chantiers, un matériel abondant.

La possibilité offerte par les travaux de construction d'utiliser une partie du vide sanitaire en sous-sol fut considérée comme la solution à tous les problèmes pour de nombreuses années. Cet espace, alors baptisé «réserve sous-sol», permit une redistribution des œuvres dans les trois lieux, en fonction d'un nouveau critère : la possibilité pour les objets d'être ou non exposés au public. Le sous-sol fut en effet dévolu à tout ce qui présentait un intérêt scientifique indéniable, mais n'avait que très peu de chances d'être exposé dans les salles.

Les trois réserves sont situées, ou ont leur accès, dans l'aile scientifique (appelée parfois aile technique) du musée, sise au sud du bâtiment. Les mesures géné-



Vue de la réserve lourde, avant l'installation des collections, et de l'accès dans les salles d'expositions permanentes.

rales à tout l'établissement (traité d'ailleurs suivant les normes antisismiques) valaient bien entendu pour les réserves. Une alarme incendie, de type I, a ainsi été installée et toutes les données relatives à des dysfonctionnements sont communiquées à un tableau installé dans la salle de garde. En cas d'incident, l'alarme contre le feu peut être actionnée de façon manuelle, par pression sur un bouton, bris de glace, ou automatiquement par le déclenchement d'un ou de plusieurs détecteurs. Un voyant sur le détecteur, influencé par le phénomène, s'allume alors.

Toute détection déclenche l'alarme restreinte au niveau de la salle de garde. Une signalisation sonore et lumineuse permet d'identifier la zone concernée. Il est prévu, dans le cas où aucune intervention manuelle ne serait faite par le personnel

de surveillance, que l'alarme générale se déclenche après une temporisation de quatre minutes. Tous les dérangements affectant le système de détection incendie sont obligatoirement signalés sur un tableau, et le signal ne peut pas être effacé tant que la cause qui l'a occasionnée n'a pas été identifiée et arrangée.

En cas de coupure électrique, un réseau d'éclairage de sécurité par blocs autonomes prend le relais et aide à l'évacuation du personnel et du public.

Ce dernier n'est, bien sûr, pas concerné par la sécurité des réserves, le personnel de la conservation et du service archéologique étant le seul à y avoir accès. Cette restriction n'a pas empêché la commission municipale de sécurité d'accroître parfois les demandes exigées lors de la conception de l'établissement.

## La réserve légère

Elle occupe une partie du premier étage, juste à côté des bureaux du service archéologique. Sur 220m<sup>2</sup>, un couloir interne dessert des compactus en métal reposant sur un sol en béton. Ce système permet de gagner de la place et donc, de loger les collections de petit format et surtout, tout le petit matériel issu des fouilles réalisées sur le territoire de la commune.

Entièrement construite en béton, elle est séparée des salles d'expositions permanentes par un couloir et un mur en béton de 25 cm d'épaisseur. Trois portes y donnent accès, deux coupe-feu de degré 1/2 heure donnant sur un escalier et un monte-charge desservis par le quai de déchargement, et une coupe-feu de degré 1/2 heure renforcée par un sas équipé lui-même d'une seconde porte coupe-feu de degré 1 heure. Le matériel conservé ici ne pose pas de problèmes de sécurité graves. En effet, les objets découverts en fouille sont essentiellement des céramiques, des pierres, du verre, du métal et des ossements, très résistants au feu.

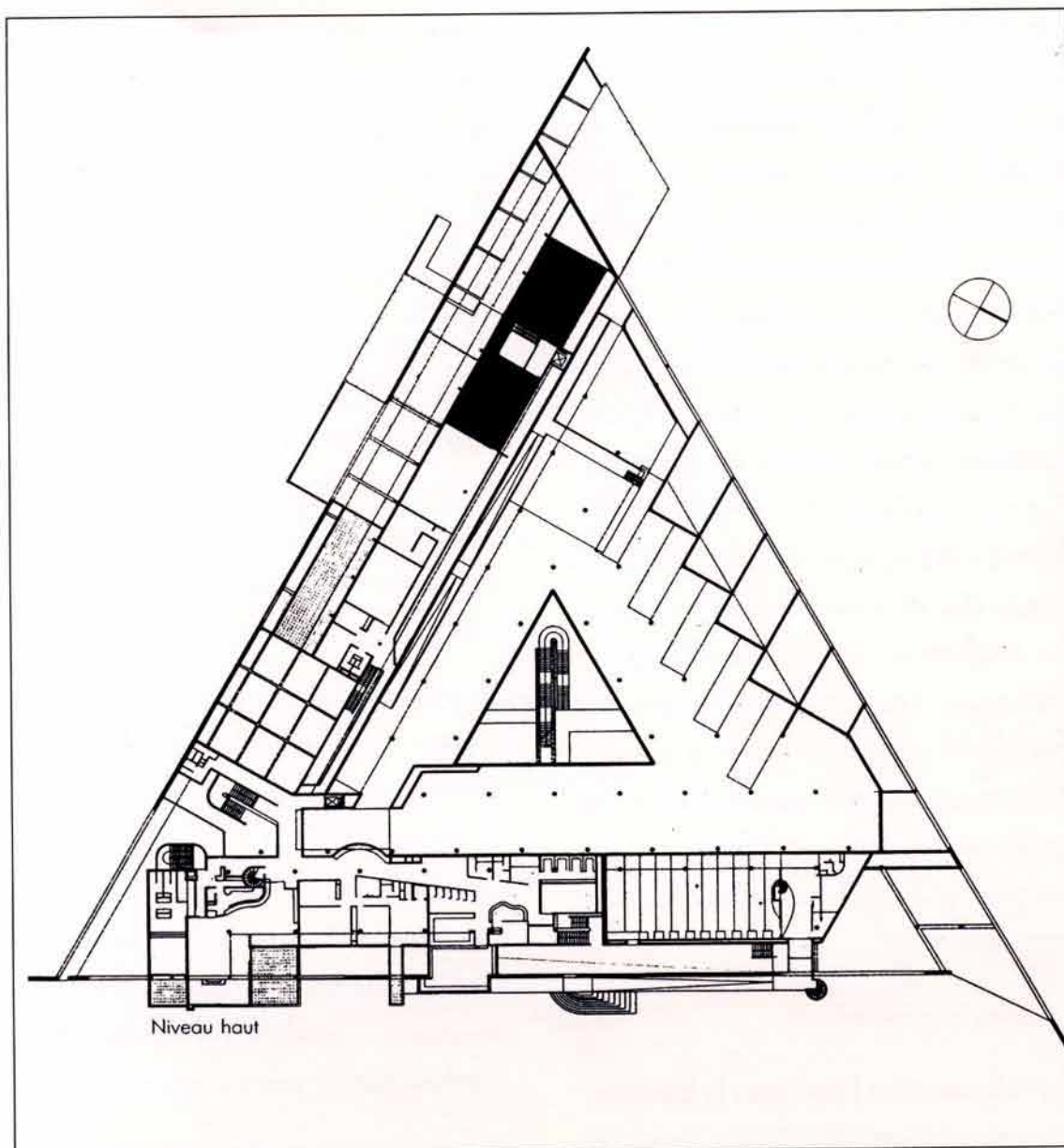
Ces objets sont entreposés dans de bonnes conditions avec une atmosphère assez stable. Les boîtes contenant le métal sont en polypropylène et l'humidité est réglée par du silicagel. Tout aurait été parfait pour la commission communale de sécurité, passée le 2 mars 1995, s'il n'y avait eu les boîtes de rangement en carton et les sachets

en plastique servant au classement des sites par types d'objets et par unités stratigraphiques.

Une réunion, le 22 février 1995, avait en effet abouti à une demande d'élimination de tous ces éléments combustibles. Il avait été préconisé de lancer une consultation «avant le passage de la commission de sécurité pour l'achat de boîtes métalliques, l'approvisionnement et le remplacement».

Malgré de nombreuses démarches et une tentative pour faire construire spécialement pour le musée lesdites boîtes, il est vite apparu que cette opération était impossible. Les délais étaient beaucoup trop longs, et surtout, lancer la fabrication d'un modèle uniquement pour Arles n'intéressait pas les industriels, ou alors à des coûts prohibitifs.

La commission, lors de son passage, a donc exigé des travaux supplémentaires afin d'autoriser l'ouverture du bâtiment au public. Il s'agissait de boucher toutes les fenêtres de la réserve (situées à 2,50 m du sol) et interdire l'entrée du bureau des archéologues à quiconque, en-dehors des occupants habituels. La commission départementale, avisée par la commission municipale, a tempéré ces exigences et imposé des travaux qui ont été réalisés : création d'une cloison anti-fumée au plafond haute de 50 cm parallèle au mur donnant sur le couloir, du sas placé derrière la porte d'accès principale et de deux fenêtres de désenfumage.



Plan du premier étage avec implantation de la réserve légère.

### La réserve lourde

Elle est située à l'extrémité de l'aile scientifique, à côté du quai de déchargement afin de faciliter la manoeuvre des objets. Sa surface, de 450 m<sup>2</sup>, avait été adaptée aux collections existantes et aux besoins des vingt années suivantes lors de la réalisation du projet. Les oeuvres concernées sont essentiellement en pierre : sarcophages, mosaïques, fragments de sculptures ou d'architectures, stèles, etc... Ils ne

posent a priori aucun problème de sécurité.

Deux portes en métal permettent, du côté est (largeur 2,15 m) de faire entrer les pièces dès leur arrivée dans le musée grâce à un chariot électrique et, du côté nord (largeur 2,21 m), de les poser directement dans les salles d'exposition permanente. Les portes sont coupe-feu, de degré 1 heure. Un extracteur d'air a dû être installé dans le fond de la réserve où le plafond est plus élevé.

Les étagères sont en béton (une mesurant 2,97 m de haut et quatre 1,74 m) et en métal (d'une hauteur de 3 m) variant en fonction de la hauteur du plafond. Les seuls éléments à risques sont les palettes en bois absolument indispensables pour la manutention des oeuvres, ces dernières pouvant peser parfois plusieurs tonnes. Seuls, quelques cartons durent être évacués. Depuis le colloque de 1999, la réserve lourde a été équipée de portoirs métalliques afin de scinder les espaces entre les étagères en béton. Dans la partie sud-ouest, une mezzanine en métal a permis de gagner de la place pour le rangement des mosaïques. Enfin des grilles sur rail sont actuellement à l'étude pour accrocher des mosaïques restaurées.

#### **La réserve sous-sol**

Le vide sanitaire laissé sous le bâtiment est apparu comme la réponse à tous les problèmes de stockage pour plusieurs décennies. Une partie seulement de cet espace a pu être récupérée, soit 1942 m<sup>2</sup>, délimités par une clôture.

L'atmosphère est assez humide (entre 60 et 70 %), mais la température est plutôt stable (18° à 22°). Il n'existe aucun contact direct entre ce lieu et les salles d'exposition permanente, et le seul accès se fait par un escalier à vis situé dans l'atelier de restauration des mosaïques, doublé d'une trappe par laquelle les objets sont descendus au moyen d'un palan d'une capacité de 6 300 kg. Un

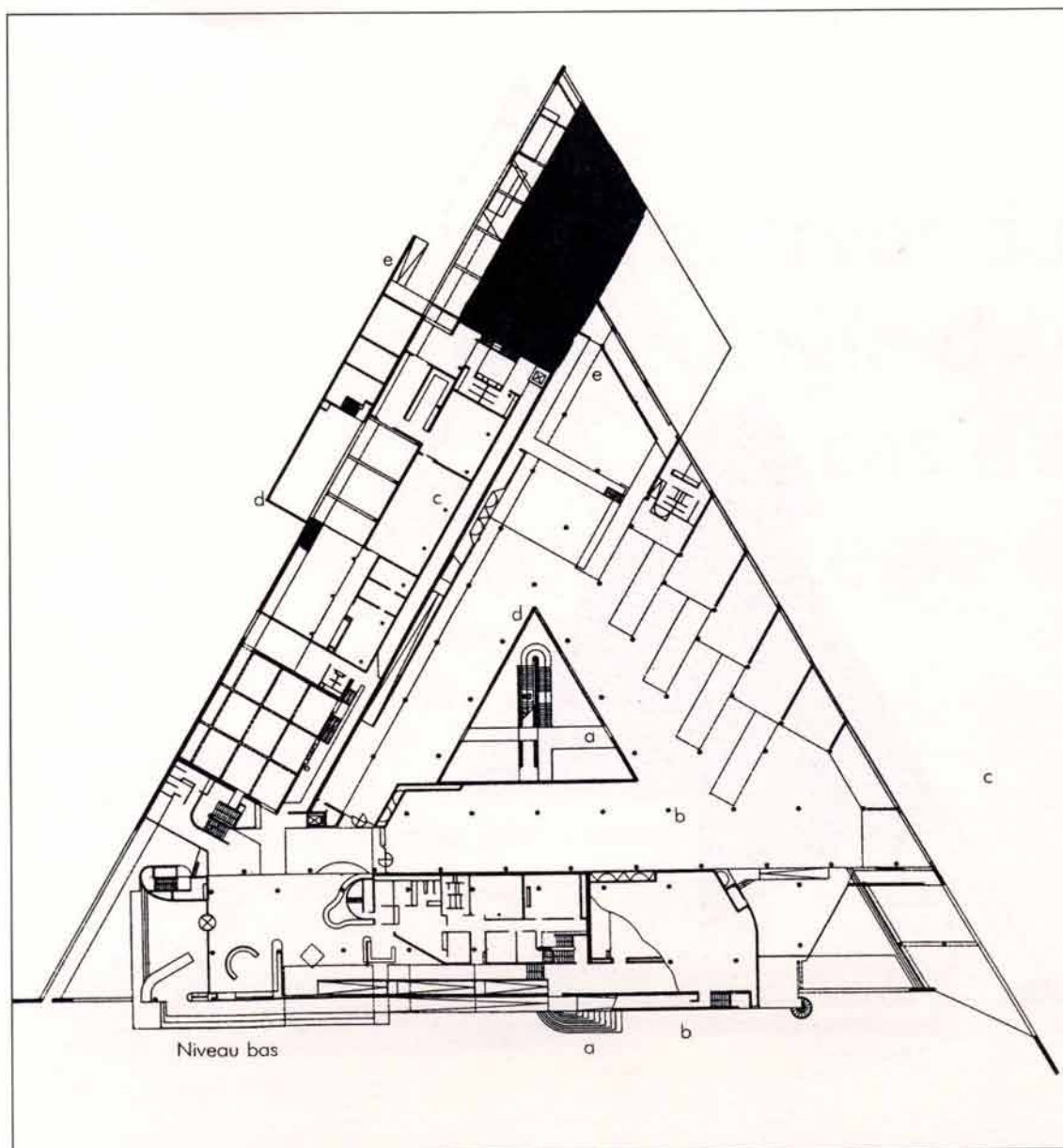
second escalier à vis, qui donne sur la cour du musée, et qui était l'accès privilégié, ne peut plus servir que d'issue de secours. La porte ne comporte pas de canon de serrure et est munie, à l'intérieur, d'une barre anti-panique.

Lors du transport des collections archéologiques depuis divers points de la ville jusqu'au musée, un aménagement sommaire a été réalisé. Les objets étaient alors classés dans des boîtes en carton ou des sachets en plastique posés sur des étagères ou des palettes en bois.

La commission municipale de sécurité a exigé l'évacuation complète de tous ces éléments lors de la visite du 21 février 1995. Le sous-sol n'ayant jamais été conçu comme un local de stockage à risques, la conservation d'objets archéologiques pouvait être envisagée à condition qu'aucun objet combustible n'y soit entreposé.

Il a également été demandé de placer un détecteur de fumée au droit de chaque groupe d'appareils électriques, de modifier les accès depuis l'extérieur, comme nous l'avons vu plus haut, de matérialiser et baliser des espaces de circulation (la distance la plus grande à parcourir pour arriver à un escalier ne devant pas excéder 40 m) et d'installer des blocs autonomes fléchés.

Tout fut réalisé, malheureusement au détriment du classement des collections. Le musée a déjà en projet l'aménagement complet de ce sous-sol où, dans l'état actuel des lieux, le stockage ne doit



Plan du rez-de-chaussée avec implantation de la réserve lourde et des deux accès à la réserve sous-sol.

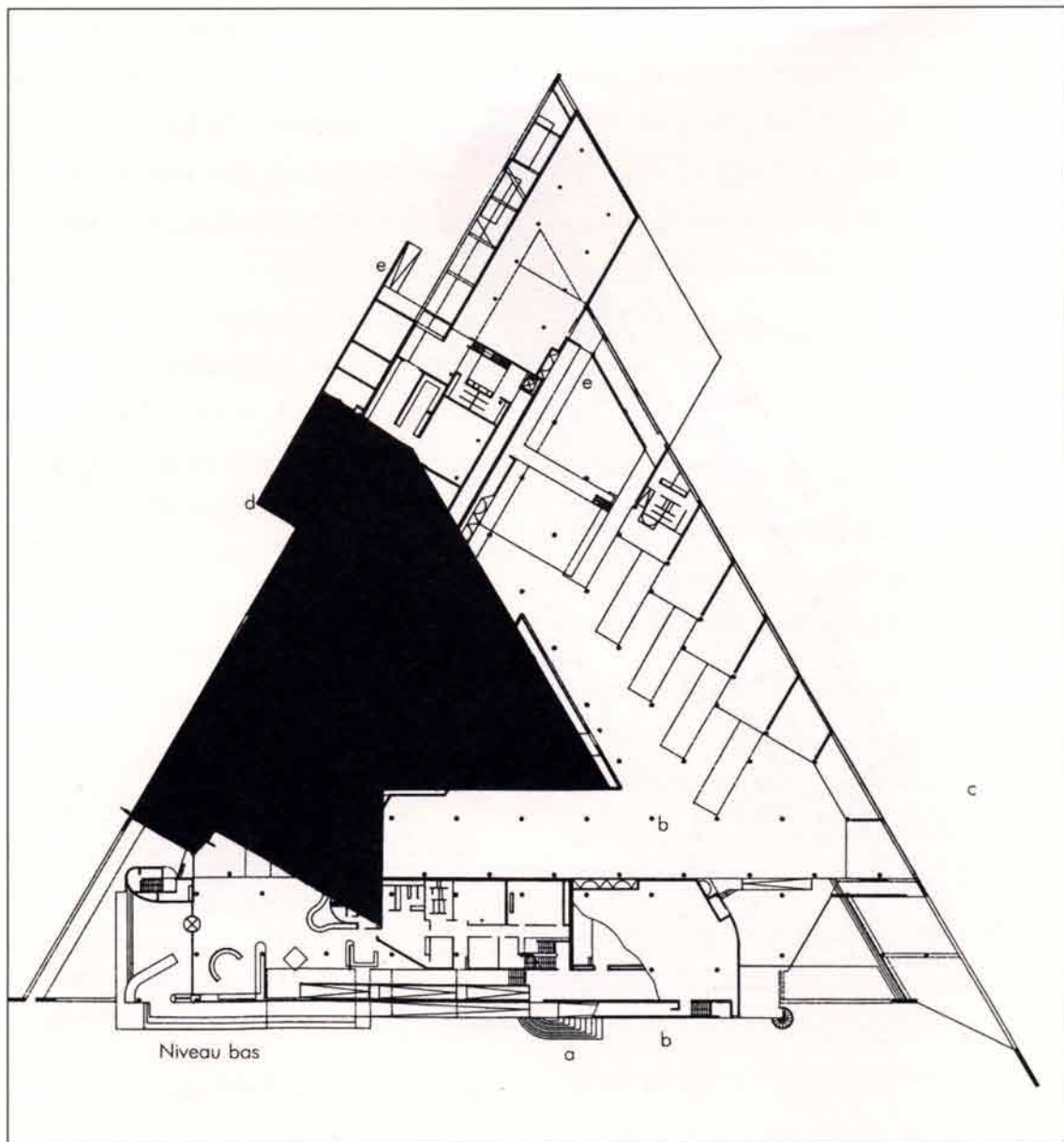
pas excéder 500 m<sup>3</sup> sauf à être classé local à risque important. Une étude devrait être lancée afin de prévoir toutes les mesures de protection, notamment au niveau des plafonds où serpentent toutes les conduites du bâtiment.

Des conseils ont déjà été formulés par la commission de sécurité. L'espace devrait ainsi être recoupé, équipé pour le désenfumage, isolé par des parois coupe-feu de degré 2 heures et bloc-porte coupe-feu de degré 1 heure muni

d'un ferme-porte et équipé de robinets d'incendie armés en fonction du potentiel calorifique.

Les installations consisteraient en étagères soit en béton, soit en métal, desservies par des chemins de roulement en béton, afin de pouvoir faire passer un transpalette.

Une fois équipé, ce lieu pourrait même devenir un dépôt de fouilles pour les chantiers archéologiques situés dans l'ouest du département.



Plan du rez-de-chaussée avec implantation de la réserve sous-sol.

Depuis l'ouverture du musée, même si l'équipe scientifique a toujours eu à coeur de tenir au mieux ces réserves, il s'est avéré qu'en l'absence d'un responsable, nous avons toujours eu des difficultés pour gérer parfaitement ces

lieux. Afin de remédier à cela, une responsable a été recrutée en juillet 2002. Celle-ci a également la charge du mouvement des collections et le suivi de la base de données informatiques.